

Discours direct et transitivité : réflexions sur une approche contrastive anglais-français

Grégoire LACAZE

Aix-Marseille Université, LERMA UR 853

La transitivité à l'œuvre dans les langues indo-européennes a été l'objet de nombreuses recherches menées par des linguistes inscrivant leurs travaux dans différentes approches théoriques.

Cette notion de transitivité a été interrogée également par divers spécialistes du discours rapporté comme Ann Banfield (1982) ou Laurence Rosier (1999), notamment. Il s'agit ainsi de comprendre comment s'articulent les différents plans énonciatifs en fonction du sémantisme et de la valence du verbe introducteur, notamment en termes de rection. La théorie de la transitivité est particulièrement remise en cause quand les énoncés contiennent des « indices de frayage » (Hanote 2004) ou qu'il s'agit d'« énoncés actions-expressions » (Gournay 2015).

Les récents travaux de Frédéric Gachet (2015) et Aude Laferrière (2018) démontrent eux aussi l'actualité de ces questionnements pour les incises de discours direct.

La présente recherche envisage de réinterroger la notion de transitivité par une approche énonciativiste mettant en perspective des phénomènes linguistiques à partir d'observables provenant d'un corpus en langue anglaise et d'un corpus en langue française associant énoncés de fiction (nouvelles et romans) et articles de presse¹.

Lorsque des verbes intransitifs sont présents dans les incises de discours direct, l'hypothèse de la transitivité est remise en question car ces verbes n'admettent pas d'objet. Le contenu propositionnel correspondant au discours cité ne peut donc pas être considéré comme le complément d'objet direct d'un tel verbe intransitif.

Illustrons ce point avec le verbe *blaguer* :

« *On va leur manquer !* », **blaguait**-il le 1^{er} novembre, goguenard, au sujet des journalistes venus le voir à Brasilia acter sa défaite. (*Le Monde* 02/03/2023 19)

La possibilité que des verbes intransitifs figurent dans des incises de discours direct amène Douglas Biber et al. (1999 196) à pointer les insuffisances de la théorie visant à considérer le discours cité comme un complément d'objet direct du discours citant : « The clause containing the reporting verb is often described as the main clause, with the direct speech in object position. This analysis is obviously excluded where the verb in the reporting clause does not normally take a direct object (verbs such as *whimper, exult, smile*) ».

¹ Le corpus de presse inclut la presse britannique et le journal *Le Monde* pour le discours journalistique en langue française.

Nous pouvons citer, par exemple, le verbe *giggle* :

Smoke, who had descended to the deck and was now standing by my side, began to chuckle in a significant way. I looked at him inquiringly.

“Talk of a mess!” he **giggled**.

“What’s wrong?” I demanded. (Jack London *The Sea-Wolf*)

Compte tenu des limites de l’hypothèse de transitivisation formulée ci-dessus, la présente étude défend l’hypothèse d’un statut parenthétique pour l’incise de discours direct.

Par ailleurs, par son statut syntaxique particulier, l’incise de discours direct semble être un « espace textuel » propice à la création stylistique.

Dans ses recherches sur des textes en langue française, Laurence Rosier (2008 67) met ainsi en évidence que « l’incise permet des variations stylistiques importantes, ce dont ne se sont pas privés les écrivains en mettant en position parenthétique des verbes non seulement de paroles mais aussi de gestes ».

Aude Laferrière (2017 68) soutient que « l’incise de discours rapporté peut se définir comme une insertion propositionnelle – c’est-à-dire constituée au minimum d’un sujet, traditionnellement inversé et d’un verbe à sémantisme le plus souvent locutoire – qui accompagne un discours rapporté ». Dans son étude des relations existant entre une incise et le discours cité, la linguiste parcourt les diverses théories concurrentes. Elle met ainsi en évidence les limitations de l’approche théorique envisageant le discours cité comme le complément d’objet direct du verbe de l’incise. Elle se positionne alors en faveur d’une « analyse en terme d’insertion » (2017 165) : selon elle, « l’incise est insérée, c’est-à-dire qu’elle n’entretient pas de lien syntaxique avec la phrase dans laquelle elle figure » (171).

Les recherches menées s’inscrivent dans une perspective interlangues et prennent en compte la position du segment contextualisant relativement au discours cité pour étudier les relations syntaxiques entre ces deux segments textuels.

Il nous semble ainsi tout à fait légitime de distinguer les « prédicat[s] introducteur[s] de discours direct », comme les nomme Sylvie Hanote (2004 544), et les autres segments contextualisants occupant une position incise (médiane ou finale). C’est également la thèse défendue par Raluca Nita (2015) :

- en position initiale, ce qui est mis en relief, c’est l’existence d’une occurrence de parole construite par l’[énoncé rapportant] en tant qu’énoncé primaire. [...]

- en position finale ou imbriquée, l’[énoncé rapportant] devient secondaire par rapport à l’[énoncé rapporté] qui est ainsi mis en avant.

Sylvie Hanote et Hélène Chuquet (2004 25) soutiennent que « lorsque l’énoncé rapportant est placé en incise ou à la fin du discours direct, le contenu de parole est simplement posé sans annonce, puis "raccroché" au [Sujet] S qui en est la source ».

Ces recherches tirent également profit de la comparaison entre des énoncés de fiction et des extraits d’articles de presse qui permet de mieux mettre en évidence les relations syntaxiques existant entre segment contextualisant et discours cité.

Bibliographie sélective

- BANFIELD, Ann. 1982. *Unspeakable Sentences: narration and representation in the language of fiction*. Boston : Routledge & Kegan Paul.
- BIBER, Douglas, Stig JOHANSSON, Geoffrey LEECH, Susan CONRAD, and Edward FINEGAN. 1999. *Longman Grammar of Spoken and Written English*. London: Longman.
- GACHET, Frédéric. 2015. *Incises de discours rapporté et autres verbes parenthétiques : étude grammaticale*. Paris : Honoré Champion,
- GOURNAY, Lucie. 2015. « Les problèmes de traduction posés par l’articulation Discours Direct / Récit ». *E-rea* 12.2 ». <https://journals.openedition.org/erea/4211>, consulté le 23 février 2023.
- HANOTE, Sylvie. 2004. « Des introducteurs de discours aux indices de frayage ». *Le discours rapporté dans tous ses états*. In Juan Manuel López Muñoz, Sophie Marnette et Laurence Rosier (éds.). Paris : L’Harmattan. 538-548.
- HANOTE, Sylvie et Hélène CHUQUET. 2004. *‘Who’s speaking, please?’ : le discours rapporté*. Paris : Ophrys.
- LACAZE, Grégoire. 2013. « Regards croisés sur l’introduction du discours direct en anglais et en français : mise en contexte dans *The Pearl* et *La perle* de John Steinbeck ». *Études de Stylistique Anglaise* 3 : 89-106. <https://journals.openedition.org/esa/1625>, consulté le 24 février 2023.
- LACAZE, Grégoire. 2020. *L’introduction du discours direct en anglais contemporain : entre contrainte(s) et liberté(s)*. Thèse. Lille : ANRT.
- LAFERRIÈRE, Aude. 2018. *Les incises dans les genres narratifs : « Certaines formules des plus prometteuses »*. Paris : Classiques Garnier.
- MAINGUENEAU, Dominique. 1990 [1986]. *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*. Paris : Bordas.
- NITA, Raluca. 2015. « L’alternance syntaxique dans l’incise de discours direct : des normes de la grammaire aux mécanismes textuels ». *e-Rea* 12.2. <https://journals.openedition.org/erea/4238>, consulté le 13 avril 2023.
- PARTEE, Barbara Hall. 1973 “The Syntax and Semantics of Quotation”. In S. R. Anderson and P. Kiparsky (eds.). *A Festschrift for Morris Halle*. New York: Holt, Rinehart & Winston, Inc. 410-418.
- QUIRK, Randolph, Sidney GREENBAUM, Geoffrey LEECH, and Jan SVARTVIK. 2005. *A Comprehensive Grammar of the English Language*. London: Longman.
- ROSIER, Laurence. 1999. *Le discours rapporté : histoire, théories, pratiques*. Bruxelles : Duculot.